



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE ADOPTE SES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

Sainte-Marie, le 29 novembre 2012. – À l'occasion de sa séance du 28 novembre 2012, le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013.

Le budget de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour l'année 2013 s'élève à 7 045 785 \$ alors qu'il était de 7 841 490 \$ en 2012, soit une diminution de 795 705 \$ représentant 10 % de moins.

Cette diminution de 795 705 \$ s'explique comme suit : un montant de 764 000 \$ en moins dans les dépenses du Centre de récupération et de gestion des déchets à Frampton dû à un chevauchement dans le financement de règlements d'emprunt et un montant de 31 705 \$ qui provient d'économie sur l'ensemble des activités de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

En ce qui concerne les quotes-parts payables par les 11 municipales du territoire de la Nouvelle-Beauce pour 2013, elles représentent des revenus de 2 936 890 \$ comparativement à 2 969 388 \$ pour 2012 (soit une diminution de 1,09 %).

Parmi les sources de revenus de la MRC, on retrouve les quotes-parts payables par les municipalités du territoire. Celles-ci sont établies en tenant compte des services et des mandats que la MRC assure envers chaque municipalité et des critères de répartition votés par règlement du conseil.

Nous constatons que la richesse foncière uniformisée des 11 municipalités du territoire totalise 3 240 955 603 \$ soit une hausse de 6,37 % par rapport à l'année 2012 alors qu'elle était à 3 046 969 523 \$.

Pour 2013, les interventions prioritaires de la MRC de La Nouvelle-Beauce seront :

- Poursuivre la mise en œuvre du Pacte rural et ainsi participer au financement de divers projets structurants pour l'ensemble des municipalités de la Nouvelle-Beauce;
- Soutenir la mise en place du Centre médical de La Nouvelle-Beauce;
- Tenir la prochaine édition du Prix du patrimoine à l'échelle de la Nouvelle-Beauce afin de reconnaître les efforts visant à mettre en valeur le patrimoine culturel;

- *Mettre en place de nouvelles heures d'ouverture à la clientèle au point de service de la SAAQ, dont la MRC de La Nouvelle-Beauce est mandataire;*
- *Participer avec les trois MRC de Beauce à la recherche de financement pour la construction de la piste cyclable entre Vallée-Jonction et Notre-Dame-des-Pins et prendre les actions nécessaires pour la construction de celle-ci.*

À tout cela s'ajoute l'ensemble des activités régulières que la MRC assume ainsi que son travail de représentation politique pour maintenir une vitalité économique, sociale et culturelle à l'ensemble des communautés de la Nouvelle-Beauce.

Afin de défendre les intérêts des municipalités, des gens d'affaires et de la population auprès des divers paliers tant régional, provincial que national, la MRC peut compter régulièrement sur le support des municipalités, du CLD et des partenaires du milieu. Cette contribution grandement appréciée, facilite la mise en place de solutions et sollicite des efforts de concertation et de mobilisation vers des objectifs communs pour l'avancement de la Nouvelle-Beauce.

– 30 –

Source : Mario Caron, directeur général

*Pour information : Richard Lehoux, préfet
Tél. : 418 387-3444*